

Nîmes le 28 mai 2009



Jean-Paul BORÉ

Vice-Président

Délégations:

- Personnes Handicapées
- Lutte contre les Discriminations Raciales, l'Antisémitisme et la Xénophobie

L'emploi aux Salins du Midi pris en otage par un système financier en crise **Par Jean Paul Boré**

Alors que les salariés apportent la preuve au quotidien de la gestion équilibrée de l'entreprise, pourquoi les actionnaires décident de vendre une partie du patrimoine et supprimer 60 emplois à Aigues Mortes sur les 144 dans le groupe France ?

Telle est la vraie question qui doit être posée, car les actionnaires veulent faire payer aux salariés et au territoire leur aventure financière qui endette de 144 millions d'euros les Salins du Midi.

De quoi s'agit-il ? Pour acquérir la société, ils ont fait appel à un système financier appelé LBO (*leveraged buy-out*) Le but de l'opération est de permettre aux repreneurs de racheter une société en dépensant un minimum d'argent.

Il s'agit d'un financement d'acquisition par emprunt. Le revers de la médaille, c'est que l'entreprise doit rembourser cette dette. Au bout de quelques années, la société cible est revendue ou introduite en bourse, ce qui génère souvent de confortables plus-values pour ses actionnaires, disent tous les spécialistes.

Pour cela on table sur l'amélioration de la rentabilité, sur la diminution des dépenses. On est loin de la seule loi de la concurrence.

Concrètement, c'est l'appel au travail précaire remplaçant des emplois durables, l'appel prévu à la sous-traitance, et la vente d'une partie du patrimoine pour rembourser la dette.

En clair on a fait bouger à la hausse les exigences de rentabilités, non pas pour améliorer la compétitivité de l'entreprise dans la filière sel, mais uniquement pour permettre aux actionnaires de rentabiliser de l'argent qu'ils n'ont pas engagé.

Comment cela fonctionne-t-il ? Les repreneurs ont créé une société dite holding (Salins International) dont le siège est à Bruxelles, qui s'est chargé d'acquérir la majorité du

capital des Salins. Le système mise sur les nouvelles exigences de rentabilité pour rembourser les charges financières. En clair les actionnaires achètent l'entreprise avec les ressources escomptées de l'entreprise rachetée.

Or, qui est entré au capital de cette nouvelle holding ? Les banques qui prêtent l'argent : Le Crédit Agricole, Checkers Capital (l'un des principaux acteurs français sur le marché des LBO), ABN-AMRO (Banque de Financement et d'Investissement qui vient de perdre 886 millions d'euros) et accessoirement 17 cadres supérieurs.

Mais, depuis la désignation du PDG actuel par les actionnaires, l'entreprise paie 15 millions d'euros par ans d'intérêts sans pouvoir rembourser le capital emprunté de 144 millions d'euros. Autrement dit, les banques ne perdent pas d'argent mais en gagnent puisqu'elles prélèvent les intérêts.

Voilà la réalité des causes du plan social des Salins du Midi, et qui le rend vraiment inacceptable. Il l'est d'autant plus que l'entreprise a bénéficié de fonds publics il y a peu pour relancer ses investissements qui sont utilisés aujourd'hui pour la spéculation financière des actionnaires.

On est bien là dans les causes terribles du désastre mondial dans lequel le tout libéral nous a conduits.

Les pouvoirs publics, les collectivités territoriales ne peuvent accepter une telle dérive, d'autant que nous savons tous les opérations immobilières qui se cachent depuis des décennies derrière les différentes tentatives de fermeture.

Inacceptable surtout lorsqu'on sait les possibilités de développement des activités du site où peuvent tout à fait cohabiter dans l'avenir un essor de production de sel avec des installations de thalassothérapie.

De plus soulignons que, les Salins du Midi n'achètent aucune matière première, seuls, le soleil l'eau et le vent suffisent et qu'il s'agit d'une entreprise très inscrite dans le développement durable.

Des maires, des élus se sont déjà prononcé pour le maintien de l'ensemble des activités et des emplois aux Salins du Midi et l'on peut s'en féliciter.

Je propose que toutes les collectivités territoriales s'engagent dans le même sens afin d'affirmer notre solidarité aux salariés, leurs familles et notre détermination à garder entières les possibilités de développement de cette entreprise qui compte beaucoup dans notre région.

Jean-Paul BORÉ
Vice-Président